

Le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) et le député de Terre-Neuve nous ont donné une idée du genre de crise qui accable nos agriculteurs. C'est ce qui explique probablement pourquoi nous sommes saisis de ce projet de loi et pourquoi le gouvernement précédent en a été saisi il y a environ deux ans. C'est aussi ce qui explique pourquoi nous prenons si souvent la parole à la Chambre au sujet des problèmes des agriculteurs.

L'exposé économique que le ministre des Finances (M. Wilson) a présenté à la Chambre l'automne dernier a porté un coup dur à bien des agriculteurs, qui ont soudain pris conscience qu'au moins les bureaucrates et beaucoup de députés fédéraux n'avaient pas une juste idée des problèmes des agriculteurs et de l'agriculture. Dans son exposé économique, le ministre des Finances dépeignait une structure et des profits agricoles qui classaient les agriculteurs dans une catégorie de revenu supérieure à celle de la plupart des citoyens ordinaires, alors que la réalité est toute autre. Une grande partie des agriculteurs, même ceux qui semblent être à l'aise, vivent à même leur avoir. La valeur de celui-ci baisse alors que leur investissement s'accroît. Si quelqu'un faisait pareil investissement dans un autre secteur d'activité au Canada, il s'attendrait à un profit approximatif de 10 ou 12 p. 100. Mais il y a longtemps que les agriculteurs ne font plus de profits. Telle est la situation au moment où nous sommes saisis de ce projet de loi.

Le député de Yorkton-Melville, à l'instar du député de Terre-Neuve a signalé les faillites agricoles. Il y en a eu 125 en 1979, 551 en 1984 et déjà 152 au cours du premier trimestre de 1985. Ces faillites ne sont que la pointe de l'iceberg, monsieur le Président, car les agriculteurs admettent pour la plupart qu'ils courent à la faillite et cherchent à tenir le coup d'année en année en vendant une parcelle de terrain ou la moitié de leur cheptel. Ils voient qu'ils ne se tireront pas d'affaire et décident d'abandonner avant de faire faillite. Ils quittent l'agriculture volontairement. Le véritable problème est donc que les agriculteurs abandonnent. Les fermes sont regroupées et un mode de vie dont nous avons été si fiers se transforme. Ce changement n'est peut-être pas heureux parce que la personne qui prend la relève, même si elle cultive sur une plus grande échelle, se heurte aux mêmes problèmes d'un endettement excessif et de recettes insuffisantes. Par conséquent, toute intervention qui assurerait davantage la survie de la collectivité agricole vaudrait la peine d'être entreprise.

Je suis heureux que le gouvernement ait proposé ce projet de loi. J'espère que les libéraux et les conservateurs, parce que le projet de loi est presque identique au précédent, ne s'opposent pas à ce qu'on l'améliore pour le rendre finalement acceptable. J'espère qu'ils ne se liguieront pas pour exclure toute possibilité d'en faire un projet de loi valable, ce qu'il n'est pas en ce moment.

Les agriculteurs ne retirent pas de leurs investissements un revenu suffisant pour survivre. Prétendre qu'en leur donnant un peu plus pour leurs produits, dans les années où ils ont un produit à vendre, nous leur permettrons peut-être de survivre, c'est trop un coup de dé. Il faut avoir quelque chose en place qui soit plus sûr que l'idée de la stabilisation des prix agricoles, que ces 90 p. 100 des prix touchés au cours des cinq années

Stabilisation des prix agricoles—Loi

précédentes. Comme l'a dit le député de Yorkton-Melville, si les cours continuent de baisser, nous stabilisons chaque année un prix plus bas, et si les frais d'exploitation continuent de monter, l'écart entre les revenus agricoles et les prix de revient agricoles continue de se rétrécir jusqu'au moment où la situation s'inverse, comme c'est le cas aujourd'hui pour beaucoup de producteurs bovins.

Dans un canton de ma circonscription—36,000 milles carrés—il y avait il y a quelques années dans les 2,000 têtes de bétail. On aurait du mal à y en trouver 500 maintenant. Et cela parce que depuis quatre ou cinq ans, même si les agriculteurs s'accrochent, ils ont perdu de l'argent presque chaque année. Plutôt que de faire faillite, ils se sont débarrassés de leur bétail dans l'espoir de s'en tirer en ne produisant que des céréales.

Statistique Canada montre qu'en 1975, les revenus agricoles étaient de 10 milliards. En 1984, ils avaient doublé, passant à 20 milliards. Donc, à première vue, les choses ont l'air de bien aller, puisque les revenus ont doublé. Mais il s'agit là de revenu brut. Or, pendant la même période, les frais d'exploitation sont passés de 6.6 à 16.6 milliards de dollars. En 1975, les dépenses représentaient environ 65 p. 100 du revenu brut des agriculteurs. Pour simplifier les choses, on peut dire que les bénéficiaires bruts étaient d'environ 35 p. 100. En 1984, par contre, la dépréciation et les frais d'exploitation grugeaient près de 82 p. 100 du revenu agricole brut.

● (1540)

Plusieurs députés ont dit, à juste titre, que le revenu net des agriculteurs n'a pas bougé entre 1974 et 1984. Mais ces chiffres ne tiennent pas compte de la valeur réelle. En 1984, le revenu agricole s'élève, en dollars constants, à 1.9 milliard alors qu'il atteignait 3.8 milliards en 1974. Il a donc diminué de moitié pendant cette décennie, ce qui est inacceptable. C'est pourquoi le gouvernement fédéral et tous les gouvernements provinciaux doivent intervenir.

Nous pourrions passer beaucoup de temps à nous convaincre qu'il faut une mesure législative, mais nous devrions plutôt en concevoir une qui permette aux agriculteurs de survivre. Il nous faut un régime de stabilisation du revenu agricole, non pas de stabilisation du prix des produits.

Un éleveur nous dirait que l'élevage d'un bovin coûte 25 p. 100 de plus qu'il ne rapporte. Or, cette mesure stabiliserait cette perte systématique qui finirait peut-être par s'accroître avec le temps puisque le prix de stabilisation représente 90 p. 100 de la moyenne des prix au cours des cinq dernières années. Cette mesure est valable sur une brève période lorsque les cours tombent en chute libre car elle permettrait d'absorber ce genre de fluctuation, mais à la longue, elle n'aidera pas la cause des agriculteurs à moins que la conjoncture ne s'améliore. Pourquoi ne pas envisager le revenu global des agriculteurs et faire en sorte qu'ils puissent tenir le coup dans les pires circonstances ou du moins pendant les années de vaches maigres.